

**Compte rendu de L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE STATUTAIRE
de L'ASSOCIATION des MEDECINS RETRAITES et ALLOCATAIRES
de la CARMF de la 7eme REGION
le Dimanche 12 Avril 2015 à 14 h 30
Salon de l'Hôtel Plein Sud
2049 Bd de la Marine
83400 Hyères Tel 04 94 01 88 00**

Il a été présenté à l'ordre du jour :

1. Accueil des Participants par le Président Régional Dr Aouizerate.
2. Rapport moral de la fin de mandat du Président Régional.
3. Compte-rendu d'activité du Secrétaire Général
4. Présentation du Bilan Financier de 2012 à 2015 par le Trésorier Régional
5. Approbation : * rapport moral du Président,
*Compte rendu d'activité du Secrétaire,
*Vote du Quitus
6. Publication des résultats des élections triennales 2015.
7. Présentation du nouveau Conseil d'Administration, élection du Président.
8. Présentation du nouveau bureau.
9. Propositions sur le choix du lieu et de la date de la prochaine Assemblée Générale 2016
10. Questions diverses : * Congrès de la FARA 19-22 octobre 2015 en Alsace
*Elections des délégués CARMF, Médecins retraités et conjoints survivants

Il a été établi une feuille de présence signée par les 46 personnes participantes à l'Assemblée en entrant en séance,

Et 117 Adhérents ne pouvant se déplacer ont fait parvenir leurs procurations.

L'Assemblée est présidée par le Docteur Aouizerate Président Régional,

Mme Brissy et le Dr Coulon sont désignés Secrétaires de séance.

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS PAR LE PRÉSIDENT RÉGIONAL LE DR AOUIZERATE

Le Président ouvre la séance à 14h40.

Avant de commencer,

Je voudrai tout d'abord, remercier toute l'équipe d'animation du Var, avec le Dr Claude Pesce animateur départemental du Var qui a été volontaire pour prendre en charge l'organisation de cette Assemblée Générale et je l'en remercie, ainsi que le Dr Gérard Coulon secrétaire général sans oublier madame Renée Brissy secrétaire générale adjointe et toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette Assemblée Générale.

Merci pour leur sympathique et chaleureux accueil dans ce cadre très agréable de la côte varoise à HYÈRES.

RAPPORT MORAL DE LA FIN DE MANDAT DU PRÉSIDENT REGIONAL

Chers amis bonjour et bienvenue à notre Assemblée Générale.

Cette Assemblée Générale est particulièrement importante car elle clôture mon mandat de président de notre association. En effet cela fait trois ans que je suis en charge de la gestion et de la représentation de notre association ASRAL7 sur toute la région PACA.

Aussi il est opportun de faire un bilan de ces trois ans de mandat.

1- différents problèmes survenus durant ces trois dernières années

En 2012 j'ai succédé à Mme Odette Mancy qui a géré notre association pendant plusieurs mandats. Prendre la suite de la présidence de notre association était une gageure et mon objectif a été durant ces trois ans d'assurer la continuité de cette présidence et de la maintenir à son plus haut niveau tant sur le maintien des objectifs et buts de notre association que lui donner un essor et un développement et un dynamisme et une place encore plus importante auprès de nos adhérents et des futurs et nouveaux retraités.

Afin d'atteindre ces objectifs, j'ai été entouré et assisté par une équipe d'animateurs départementaux et de personnes de bonnes volonté qui m'ont apportés tout leur soutien leurs aides et leurs expérience et savoir faire et leur totale investissement Aussi je tiens à les remercier de leur soutien durant tout ce mandat.

Durant ce mandat, nous avons été confronté à une crise démographique importante avec un déficit sensible d'inscription de nouveaux adhérents, un problème de diminution du nombre d'adhérents et à une désaffection de la participation de certains de nos adhérents aux activités organisées avec beaucoup de soins et d'efforts par nos animateurs.

Ce qui a nécessairement découragé certains de nos animateurs.

Un effort particulier a été fait pour recruter de nouveaux volontaires pour assurer la présence d'un animateur à chaque département. et permettre la continuité de la représentation de notre association au sein de chaque département.

Confronté à la baisse du nombre des adhérents toute l'équipe et moi-même nous sommes mobilisés pour mieux faire connaître notre association auprès de confrères nouvellement retraités démarche auprès des conseils de l'ordre de chaque département, pour diffuser l'information de l'existence de notre association et de son action.

Démarche rendue difficile, en effet à l'heure actuelle de plus en plus de confrère prennent leur retraite mais conserve leur activités et sont ainsi moins motivés à nous rejoindre.

Nous avons rendu plus attractive nos animations et avons développé de nouveaux moyens de communication par la diffusion d'informations par mail avec la création d'un site internet, que j'ai personnellement élaboré et dont j'assume la fonction de webmaster pour le maintenir régulièrement à jour.

D'autre part la FARA vient de créer un nouveau site internet incluant toutes les régions. Lors de cette création j'ai dû m'investir pour que notre région PACA soit bien visible sur ce nouveau site internet de la FARA afin de mieux nous faire connaître de nos futurs adhérents.

En effet, les nouveaux retraités et retraités cumulant, sont de plus en plus accessibles aux moyens de communications informatiques.

Par ailleurs j'ai eu de nombreuses fois l'occasion de communiquer nos coordonnées à tous les médecins qui me contactait en tant que délégué CARMF. Et ainsi leur faire connaître notre existence, notre programme d'action. et les inciter à adhérer.

Au niveau de notre région, j'ai été attentif à maintenir un lien relationnel avec chacun de nos départements afin d'assurer une cohésion complète et harmonieuse de toute la région au sein de notre association. A cet effet Je me suis déplacé pour donner des conférences dans les départements qui me l'ont demandé. J'ai fait en sorte que toutes nos réunions de travail s'effectuent dans une ambiance amicale et non conflictuelle afin d'optimiser au maximum les actions dans l'intérêt de notre association.

Toujours pour dans l'intérêt de notre région lors de l'élection par le conseil d'administration, le 11 décembre 2014 du nouveau président de la FARA LE Dr Henri ROMEU en remplacement du Dr POULAIN un nouveau bureau a été constitué j'ai présenté ma candidature et j'ai été élu à ce nouveau bureau, le Dr Pesce et Mme Brissy étant au Conseil d'Administration nous allons pouvoir représenter efficacement notre région PACA au sein de la FARA.

Sur le plan de la défense de nos pensions de retraites durant ces trois dernières il a fallu mener un véritable combat, et une mobilisation de notre association ASRAL7 et de la FARA pour résister à une véritable offensive et une fronde généralisée contre les retraités de la part des pouvoirs public tant de la caisse primaire d'assurance maladie que des instances du régime général.

Ce mandat a été dominé par La loi sur la réforme des retraites. Dont je vous rappellerai trois principaux éléments

-Gel des pensions

-la réforme de la fiscalité pour les retraités avec la fiscalisation de la majoration de 10% pour parents de trois enfants et plus

-la fiscalisation de la CSG

-l'article 32 qui entraine la mise sous tutelle de la CNAPVL, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales dont la CARMF fait partie. Risquant à terme la perte de l'autonomie de la CARMF

Le but de cette opération n'est même plus caché de l'État de vouloir, faire main basse sur les réserves accumulées des caisses, et nous spolier en voulant récupérer nos réserves.

Je ne reviendrai pas pour le moment sur le problème de l'ASV, dont vous avez souvent entendu parler, qui est complexe et contribue de manière injuste à la baisse de nos pensions de retraites.

Devant toutes ces difficultés, il a fallu s'engager, pour défendre nos retraites de nombreuses actions ont été menées.

Tous les responsables de notre association tant sur le plan départemental, régional et national se sont mobilisés pour défendre nos acquis et préserver l'avenir.

Tous nos responsables et représentants n'ont pas ménagé leurs efforts pour s'opposer à toutes ces manipulations.

Lettres et démarches aux députés aux sénateurs, rencontres avec les élus locaux et manifestations diverses. Action conjointe avec la FARA

D'ailleurs, actuellement avec la FARA, nous avons manifesté notre soutien et l'adhésion à l'action entreprise par tous les syndicats de médecins réunis contre la réforme de santé que veut nous imposer le ministre de la santé.

Très récemment le nouveau président de la FARA le Dr Henri ROMEU vient de publier un communiqué de presse : Communiqué de presse pour soutenir la manifestation des médecins contre la réforme de la santé imposé par notre ministre de tutelle

Positionnant, ainsi notre association comme un relais aux syndicats pour les médecins retraités et cumulants

Nos actions ont permis de montrer aux instances dirigeantes, que les retraités non défendus par les syndicats, qui représentent essentiellement les médecins en activités, sont représentés et défendus par nos associations régionales regroupées au sein de la FARA étroitement liée à la CARMF, constituant ainsi une force qui compte avec la réunion des 16 régions soit plus de 8000 adhérents retraités et conjoints survivants

Notre combat, notre opposition et notre résistance ont certainement, pour un temps freiné et limité les intentions et prétentions des pouvoirs publics.

Cependant il faut reconnaître que les résultats obtenus ne sont pas hélas à la hauteur de nos espérances et que, le pouvoir d'achat de nos retraités a été réduit.

La Loi de financement de la Sécurité Sociale 2015 a changé les critères d'assujettissement des pensions de retraite à la CSG qui pouvaient bénéficier du taux réduit de 3,8%. A compter de 2015, le critère de l'impôt sur les revenus est supprimé : seul le critère de revenu fiscal est conservé.

En conséquence, les bénéficiaires de retraite pour qui le taux réduit de CSG (3,8%) au titre de leur non imposition sur les revenus se retrouvent en grande partie en 2015 assujettis à la CSG au taux plein de (6,6%). Plus de 4000 personnes essentiellement des conjoints survivants, ont malheureusement perdu le bénéfice du taux réduit de CSG et vu leur retraite amputée.

Depuis janvier, la CARMF reçoit de nombreuses réclamations de personnes demandant des explications sur la baisse du montant net versé de leur retraite.

Nous avons pu par ailleurs constater, pour la plupart d'entre nous, la baisse de notre allocation due à la dernière diminution de la valeur du point ASV à 14 €, et, pour certains, en particulier les Conjointes Survivantes, une autre baisse due à l'augmentation des prélèvements obligatoires.

Après de longs mois d'incompréhension avec les syndicats, la CARMF a renoué avec ceux-ci, tout d'abord en les invitant au Colloque ayant précédé l'Assemblée générale puis en réunissant, le 15 janvier 2015, son Bureau avec les 5 syndicats signataires du protocole de 2011 sur l'ASV. Il s'agissait de préparer avec eux la future rencontre avec la tutelle prévue sur l'ASV en 2015.

Tous ces éléments s'inscrivent dans un contexte de crise économique et de choix politique orientés ayant décidé de cibler les retraités considérés comme des gens bénéficiant de privilèges.

Nos actions ont permis cependant de montrer aux instances dirigeantes, que les retraités ont cependant une force représentative et de défense, qui constitue une structure de résistance et un frein à leurs intentions.

D'autre part, comme vous avez pu le constater, la mensualisation des allocations est devenue effective et, conformément aux tableaux largement diffusés, nous avons perçu le 2 janvier le montant du 4^{ème} trimestre 2014 et le 30 janvier 2015 la première mensualité :

Rappelons que 10 mensualités seront versées en 2015, les mois de novembre et décembre étant régularisés le 2 janvier 2016 : attention donc à la gestion de votre budget en fin d'année...

Indépendamment de tous ces éléments ce qui a dominé durant ce mandat, c'est le problème important de la baisse du nombre de nos adhérents et cotisants. A cet effet, Nous avons les équipes d'animation et moi-même effectués de nombreuses démarches auprès des ordres des médecins et autres instances pour faire mieux connaître notre association et susciter de nouvelles adhésions. Il faut reconnaître que les résultats ne sont pas à la hauteur de nos efforts et il faudra réfléchir à de nouvelles approches pour arriver à contacter et motiver de nouvelles adhésions.

L'étude de l'évolution de la courbe démographique de nos adhérents nous montre que de nombreux adhérents atteignent un âge avancé et que malheureusement il y a eu sur trois ans de nombreux décès tant de médecins que de conjoints survivants, notre ami Grondin a chiffré tous ces éléments et vous les communiquera. Cependant il faut noter que nos actions n'ont pas été vaines, nous avons tout de même au cours de ces trois dernières années enregistré pratiquement 200 nouvelles adhésions ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts. Notre trésorier vous communiquera les chiffres exacts.

2-Le bilan des activités de notre association pour ce mandat

Nos équipes d'animations se mobilisent en permanence et font preuve d'imagination et de créativité pour vous proposer dans chaque département des activités diversifiées originales et ludiques.

Des voyages et des sorties culturelles sont élaborés avec le plus grand soin pour apporter à chacun d'entre nous, réconfort, joie, amitié, convivialité et solidarité, qui demeurent nos valeurs fondamentales.

Je les remercie vivement pour leurs actions et leurs efforts permanents pour vous satisfaire. J'apprécie leur collaboration constante efficace et bénévole, notamment notre ami le Dr Seropian, animateur du Vaucluse, qui a pris en charge la réalisation et l'organisation d'un voyage à l'île de la réunion. Tous ceux qui y ont participé ont été très satisfaits de ce séjour amical convivial culturel et touristique.

Notre ami se propose d'organiser d'autres voyages il vous en informera prochainement.

De même je remercie le Dr Colliex, animateur des Alpes Maritimes, qui a accepté de participer à la réalisation de notre bulletin de liaison et le Dr Cresp d'Ajaccio qui a accepté de prendre en charge l'animation du département de la Corse du sud

Notre but commun est, d'améliorer le cadre et le fonctionnement de notre association pour mieux répondre à vos attentes et vos demandes.

J'ai eu le plaisir d'aller à la rencontre des adhérents lors de conférences et débats, que j'ai animés, sur invitation des animateurs dans de nombreux départements de la région. Nous avons amélioré la communication et le lien avec nos adhérents par une meilleure diffusion et circulation des informations : bulletin de liaison par courrier informatique et courrier postal. Vous pouvez, aussi, le consulter, à tout moment, sur le site internet de notre association, qui est maintenu régulièrement à jour.

D'autre part la baisse des adhérents et cotisants a entraîné une réduction de notre budget annuel ce qui a nécessité de la part de tous les responsables une gestion plus difficile et avisée pour mener à bien toutes nos activités associatives et faire en sorte de maintenir le même niveau de fonctionnement de notre association. Notre trésorier vous donnera tous les détails comptables.

A ce sujet je rappelle, comme je l'ai fait les années précédentes, que de nombreux adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation annuelle. Certains adhérents ne cotisent qu'une année sur deux ou même une année sur trois, et que, le rappel de cotisation, que nous sommes amenés à faire, alourdit nos frais de fonctionnement, ce qui pourrait être évité si chacun d'entre nous réglait sa cotisation dès réceptions de l'appel en début d'année

Être à jour de sa cotisation annuelle, représente votre participation solidaire au bon fonctionnement de notre association et un encouragement pour tous ceux qui se mobilisent bénévolement pour notre association. Cotiser c'est montrer votre attachement à notre Association et nous encourager à poursuivre nos activités. Notre trésorier le Dr Grondin vous montrera en détail et avec précision l'évolution des courbes des cotisants

POUR CONCLURE

Je vous rappelle que, tous les responsables de notre association, durant ce dernier mandat, se sont investis et ont consacré une large part de leur temps et de leurs efforts pour permettre à notre association ASRAL7, d'exister, de fonctionner correctement et de poursuivre nos objectifs, la défense des retraites et des retraités et l'entretien des liens d'amitié et de solidarité

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

Chers amis, encore merci d'être venu nombreux à votre Assemblée Générale et merci aussi à ceux qui n'ont pas pu venir, mais nous ont confié leur pouvoir afin d'être défendu pour leur retraites par notre association ASRAL 7.

Rappelons que l'Association des Retraités Allocataire de la CARMF de la 7ème région (PACA /Corse /Ile de la Réunion) a été créé en 1971 et adhérent à la FARA qui regroupe les 16 régions sanitaires.

Que serait notre retraite si nous n'étions pas là pour défendre nos droits ?

Merci aux présidents de la FARA qui se battent en permanence contre les technocrates, qu'ils soient de droite ou de gauche pour faire respecter nos acquis et ce notamment pour l'ASV.

Merci et félicitations à nos animateurs départementaux : Dr Martz pour le 04 et 05, Dr Plante Longchamp pour le 06 Dr Malaterre pour le 13, Dr Creps nouvellement pour le 20, Dr Pesce du 83 qui a organisé cet agréable weekend, Dr Seropian pour le 84, et Dr Vitry pour le 97.

Depuis la dernière Assemblée Générale du 05 Avril 2014 les membres du conseil d'administration se sont réunis deux fois 29 septembre 2014 et 10 avril 2015 et les membres du bureau les 24 juin 2014 et 19 janvier 2015.

Les sujets abordés concernent essentiellement l'évolution des retraites, le bulletin, les courriers des adhérents, la révision du prix de l'assurance du groupe, la trésorerie et l'évolution des adhérents cotisants.

De part ma fonction de secrétaire j'ai reçu de nombreux appels pour des précisions sur la retraite et les dernières modifications du règlement mensuel, ou autre démarches administratives.

Mon travail de secrétariat m'a été facilité par Mme Renée Brissy qui m'a apporté son expérience et son aide .Je l'en remercie vivement.

Voilà ce que j'avais à vous dire, essayer de convaincre vos amis médecins et conjoints seuls de venir nous rejoindre et adhérer car leur retraite comme la nôtre doit être réellement défendue.

Merci à tous de votre confiance et amitié.

4. PRESENTATION DU BILAN FINANCIER DE 2012 A 2015 PAR LE TRESORIER REGIONAL

Le bilan de l'année 2014 est en équilibre, montrant même un solde légèrement positif si on compare les recettes aux frais de fonctionnement.

Les recettes totales sont de 24178.50 € et les frais de fonctionnement s'élèvent à 24031.47 soit 804.33 € de bonus.

On arrive à ce résultat uniquement parce que les frais d'assurances ont été réduits de 20 % et que la dotation au département des Bouches du Rhône diminuée de 30 %. Sinon on aurait été dans le rouge. Comme les années précédentes ces comptes ont été validés par le cabinet BACH de Marseille.

L'expert a comparé les soldes des différents comptes départementaux fin 2013 et fin 2014.

Fin 2013 solde positif de 3000 €, Fin 2014 solde négatif de 5600 €

Les postes de dépenses les plus importants restent les mêmes :

Le bulletin pour 7584.87 €

Les frais de mission pour 4518.48 €

La cotisation à la FARA pour 3652.50 €

L'attribution aux départements pour 3130.00 €

Ces deux derniers postes diminuent régulièrement, en rapport avec la chute du nombre de cotisants.

Les recettes sont en diminution car le nombre de cotisants diminue régulièrement.

Le nombre de cotisants de 2014 est pratiquement la moitié de celui de 2003 (777 contre 1570).

Le budget prévisionnel de 2015 est prévu en équilibre mais avec des recettes moindres, 20630.00 €. Il faudra donc faire des économies.

Dans le but de faire des économies, l'option de supprimer les honoraires de l'expert comptable a été évoqué un sondage d'opinion a été effectué au sein de l'Assemblée Générale, pour savoir si la présence d'un expert était nécessaire, ou si des commissaires aux comptes suffisaient.

Les adhérents sont favorables pour économiser les d'honoraires de l'expert.

Le Président précise qu'il nous faut examiner les possibilités administratives légales pour effectuer ce changement ainsi les modalités légales de désignation de commissaires aux compte. Cette question sera évoquée à l'ordre du jour du prochain CA.

5. APPROBATION : *RAPPORT MORAL DU PRESIDENT, *COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU SECRETAIRE, *VOTE DU QUITUS

Approbation du rapport moral : voté à l'unanimité

Approbation du rapport d'activité : voté à l'unanimité

Quitus au trésorier : voté à l'unanimité

6. PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS TRIENNALES 2015.

Le dépouillement des bulletins de vote s'est effectué le vendredi 27 Mars 2015 à Toulon en présence des Docteurs : Hubert AOUIZERATE, Gérard COULON Albert GRONDIN, Claude PESCE, Roger MARTZ, Henri MALATERRE, et Mmes Catherine GILLY et Renée BRISSY 71 % des adhérents ont participé à ce vote

ALPES DE HAUTE PROVENCE 04	56.4 %	de votants
-----------------------------------	---------------	-------------------

Collège des Médecins retraités: 1 siège à pourvoir

HAUTES ALPES 05 41 % de votants

Collège des Médecins retraités: 1 siège à pourvoir

Aucun candidat ne s'étant présenté pour les Hautes Alpes(05),

le Dr MARTZ Roger, été élu pour représenter des deux départements 04 et 05.

Collège des Conjointes survivants: 1 siège à pourvoir 0 Candidat

ALPES MARITIMES 06	56.25 %	de votants
---------------------------	----------------	-------------------

Collège des Médecins retraités: 2 Sièges à pourvoir 2 Candidats :

DRS COLLIEZ Jean Philippe et PLANTE LONGCHAMP Georges Elus

Collège des Conjointes survivants: 1 siège à pourvoir, 0 Candidat

BOUCHES DU RHONE 13	58.27	% de votants
----------------------------	--------------	---------------------

Collège des Médecins retraités: 3 Sièges à pourvoir 5 Candidats :

Dr GAUTHIER Henri membre de droit délégué CARMF sortant

Dr AIM Robert délégué CARMF est **membre de droit**

Dr GRONDIN Albert, Dr MALATERRE Henri, Dr MARCHESE Antoinette Elus

Collège des Conjointes survivants: 1 siège à pourvoir, 0 Candidat

Collège des Conjointes survivants: 2 sièges à pourvoir 1 Candidat

M CARRERE Patrick Elu

Collège Invalidité Décès: 1 Siège à pourvoir, 0 Candidat

CORSE	42.4	% de votants
--------------	-------------	---------------------

Collège des Médecins retraités: 1 siège à pourvoir 1 Candidat

Dr CREPS Jean Marc Elu

Collège des Conjointes survivants: 1 siège à pourvoir 0 Candidat

VAR 83	70.86	% de votants
---------------	--------------	---------------------

Collège des Médecins retraités: 2 Sièges à pourvoir 3 Candidats

Docteur COULON Gérard, Docteur PESCE Claude : délégués CARMF sont **membres de droit**

Docteur PEU DUVALLOON Philippe Elu

Collège des Conjointes survivants: 1 siège à pourvoir 1 Candidate

Mme BRISSY Renée Elue

GARD & VAUCLUSE 30 & 84	74 %	de votants
--	-------------	-------------------

Collège des Médecins retraités: 2 sièges à pourvoir 2 Candidats

Docteur SEROPIAN Daniele et Docteur SEROPIAN Edgar Elus

Collège des Conjointes survivants: 1 Sièges à pourvoir 1 Candidate

Mme GILLY Catherine Elue

ILE DE LA REUNION 97 50 % de votants

Collège des Médecins retraités: 1 Sièges à pourvoir 1 Candidat

Dr VITRY Daniel Elu

Collège des Conjointes survivants: 1 Sièges à pourvoir 0 Candidat

7. Présentation du nouveaux Conseil d'Administration

Drs AIM Robert(13), Aouizerate Hubert(13), Coulon Gérard(83), Colliez Jean Philippe(06), Creps Jean Marc (20), Malaterre Henri (13), Marchese Antoinette(13), Martz Roger (04-05), Plante Longchamp George (06), Pesce Claude (83), Peu Du vallon Philippe (83), Seropian Danielle (84), Seropian Edgar (84),

Mmes Brissy Renée (83), Gilly Catherine (84) et M. Carrère Patrick (13).

A cette liste il nous faut ajouter les membres de droit qui sont les délégués élus à la CARMF à savoir :

Les Drs : Girard Pierre,(83) Schweitzer Jacques(06), ainsi que les **Drs Badetti Jean et Gauthier Henri** qui termine leur mandat fin avril 2015. Les Présidents Honoraires Dr Challiol Francis et Mme Mancy Odette.

ELECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

En l'absence de nouvelles candidatures à la présidence de l'association le Dr Hubert AOUIZERATE présente sa candidature pour un nouveau mandat sa candidature est acceptée à l'unanimité par le conseil d'administration.

LE DR HUBERT AOUIZERATE NOUVEAU PRÉSIDENT CONSTITUE SON BUREAU.

Le Président nouvellement réélu remercie les adhérents pour leur confiance et pour les encouragements reçus.

8. Membres du bureau régional.

PRESIDENT : Dr AOUIZERATE Hubert

VICE PRESIDENTS : Dr SEROPIAN Danielle, Mme BRISSY Renée, Dr MALATERRE Henri.

SECRETARE GENERALE : Mme BRISSY Renée

SECRETARE ADJOINT : Dr PESCE Claude

TRESORIER: Dr GRONDIN Albert

TRESORIER ADJOINT : Dr SEROPIAN Edgar

CO- RESPONSABLE du BULLETIN : Dr COLLIEZ Jean Philippe.

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve aux membres du bureau et aux membres du Conseil d'Administration pour l'accomplissement de leur mandat durant l'année 2015

ALLOCUTION DU PRESIDENT POUR SON NOUVEAU MANDAT

Tout d'abord, je voudrai remercier toutes celles et tous ceux et qui m'ont renouvelé leur confiance à ce poste de président régional de notre association, ainsi qu'à vous tous pour vos encouragements, et je compte sur votre soutien pour poursuivre ce mandat dans l'intérêt du développement et de l'expansion de notre association Régionale.

LES PERSPECTIVES POUR 2015

Poursuivre notre mobilisation et concentrer toute notre énergie pour sauvegarder nos retraites, notre pouvoir d'achat, notre autonomie et nos réserves. En souhaitant que nos retraites ne soit plus la cible des pouvoirs public. Garantir l'indépendance du régime complémentaire spécifique aux médecins libéraux.

Le décret du 25 novembre 2011 nous a été imposé par les pouvoirs publics et n'oublions pas qu'une renégociation du décret de novembre 2011 est prévue en 2015, il nous faudra être très présent et très vigilant. .

D'autre part, il sera souhaitable de mieux se faire connaître auprès des médecins cumulant de plus en plus nombreux, en prenant en compte leur demande de réduction de cotisation versée sans acquis de points.

Enfin se mobiliser et mettre tout en œuvre afin de mieux nous faire connaître et d'améliorer la courbe du nombre de nos adhérents

POUR CONCLURE

Une fois de plus il faut poursuivre nos objectifs. Nous devons plus que jamais nous impliquer dans la défense de nos retraites.

Il faut se mobiliser toujours davantage pour faire adhérer les veuves, les veufs et confrères retraités et retraités cumulant, qui ne nous ont pas encore rejoints, c'est notre intérêt à tous.

N'oublions pas que l'action des syndicats est tournée vers les médecins en activité et non vers les médecins retraités.

Seule Notre association fédérée au sein de la FARA constitue actuellement une force de représentation et de défense des médecins retraités et cumulant. C'est le message qu'il faut faire passer auprès de futurs adhérents.

Participez nombreux aux activités proposées par nos animateurs. Adhères et faites adhérer tous ceux ou celles qui ne nous connaissent pas encore. Encouragez celles ou ceux qui hésitent à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, mieux nous défendrons nos droits et nos acquis.

N'oubliez pas que l'union fait la force *et que* c'est l'action de tous qui permettra d'assurer la pérennité et la force de notre association

1. Organisation de l'Assemblée Générale 2015

La prochaine Assemblée Générale sera organisée par le département des Alpes Maritimes

Elle aura lieu les **23 et 24 avril 2016** le lieu reste à préciser ; Nice ou Cannes.

2. Questions diverses

- Le président annonce le **Congrès de la FARA du 19 au 22 octobre 2015 en Alsace**
- Le président invite le Dr Seropian a parler des projets de voyages qu'il envisage d'organiser en 2016.

Il a sélectionné 4 destinations: Malte, Madère, l'Ecosse et l'Irlande.

Une consultation des présents permet d'éliminer Malte et Madère."

- Le Président rappelle que pour les prochaines élections des délégués CARMF des adhérents sont candidats:
 - pour le collège des conjointes Mme Brissy;
 - pour le collège des retraités les Drs Aouizerate, Grondin, Coliez, Seropian E, Seropian, Garbez.

Il nous demande de leur apporter nos suffrages.

Le Président lève la séance à 16 heures 45

La Secrétaire Générale Mme Renée BRISSY
Le Président Régional Dr Hubert AOUIZERATE